Accueil de la petite enfance

Une crèche familiale multi-accueil est proposée aux parents qui recherchent un mode d'accueil pour leur enfant. La crèche est gérée par l'association "Les Drôles de Coquins".



La structure est ouverte aux familles pour les enfants de 4 mois à 3 ans révolus.

Elle est ouverte de 8h à 18h30, du lundi au vendredi et ferme selon le règlement de fonctionnement.

La structure propose différents accueils : du temps plein cinq jours par semaine, de façon régulière sur toute l'année, ou de façon ponctuelle ou occasionnelle si des places se libèrent sur l'année, ainsi que pendant les vacances scolaires.

Principes pédagogiques

Les lieux d'accueil de la petite enfance se doivent aujourd'hui de ne plus se considérer comme de simples lieux de garde ; la Maison des Enfants a le projet d'être un lieu d'accueil de qualité, et souhaite en faire un lieu d'enrichissement et d'accueil individuel où l'on s'efforce de tenir compte de chaque enfant comme d'un être unique, avec ses propres dons, faiblesses, désirs et besoins.

L'équipe d'encadrement composée de personnes diplômées et de personnes en cours de formation, a mis en place une multitude de « manières de faire » et de « manières d'être », pour accompagner l'enfant durant ses années passées à la crèche et lui permettre de se développer de manière harmonieuse.

L'adulte va tout faire pour que l'enfant à chaque stade de son développement, puisse exercer l'autonomie dont il est capable, et appréhender le monde en toute sécurité. L'adulte sera rassurant, attentif à ce que l'enfant exprime. Il sera là pour lui montrer, lui expliquer, l'encourager et le féliciter. Une part importante sera laissée à l'initiative, à la décision, au plaisir de choix, et au plaisir de faire.

Participation financière

La participation financière des parents est calculée selon le barème de la CNAF, qui impose un taux d'effort en fonction du nombre d'enfant et des revenus de la famille.

Pour l'accueil régulier la participation des familles est forfaitaire et mensuelle, calculée en fonction des besoins des parents et du nombre d'heures d'accueil sur l'année.

Le temps d'accueil sera formalisé par écrit sous forme d'un contrat entre les familles et l'association.

Liens utiles
Liste des assistantes maternelles de La Frette

Association "Les Drôles de Coquins"
Maison des Enfants
PMI
CAF du Val d'Oise